



★ Candidature du Pays COB au programme LEADER 2023-2027

Lancement de la concertation – 27/04/2022



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Introduction

Appel à Candidatures régional publié le 14/04/2022 :

- 28,5 M€ alloués au programme LEADER sur la période 2023-2027 à l'échelle régionale
- Une enveloppe potentielle de 1 à 2,5M€ par territoire
- Un dépôt des candidatures au 04/11/2022

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



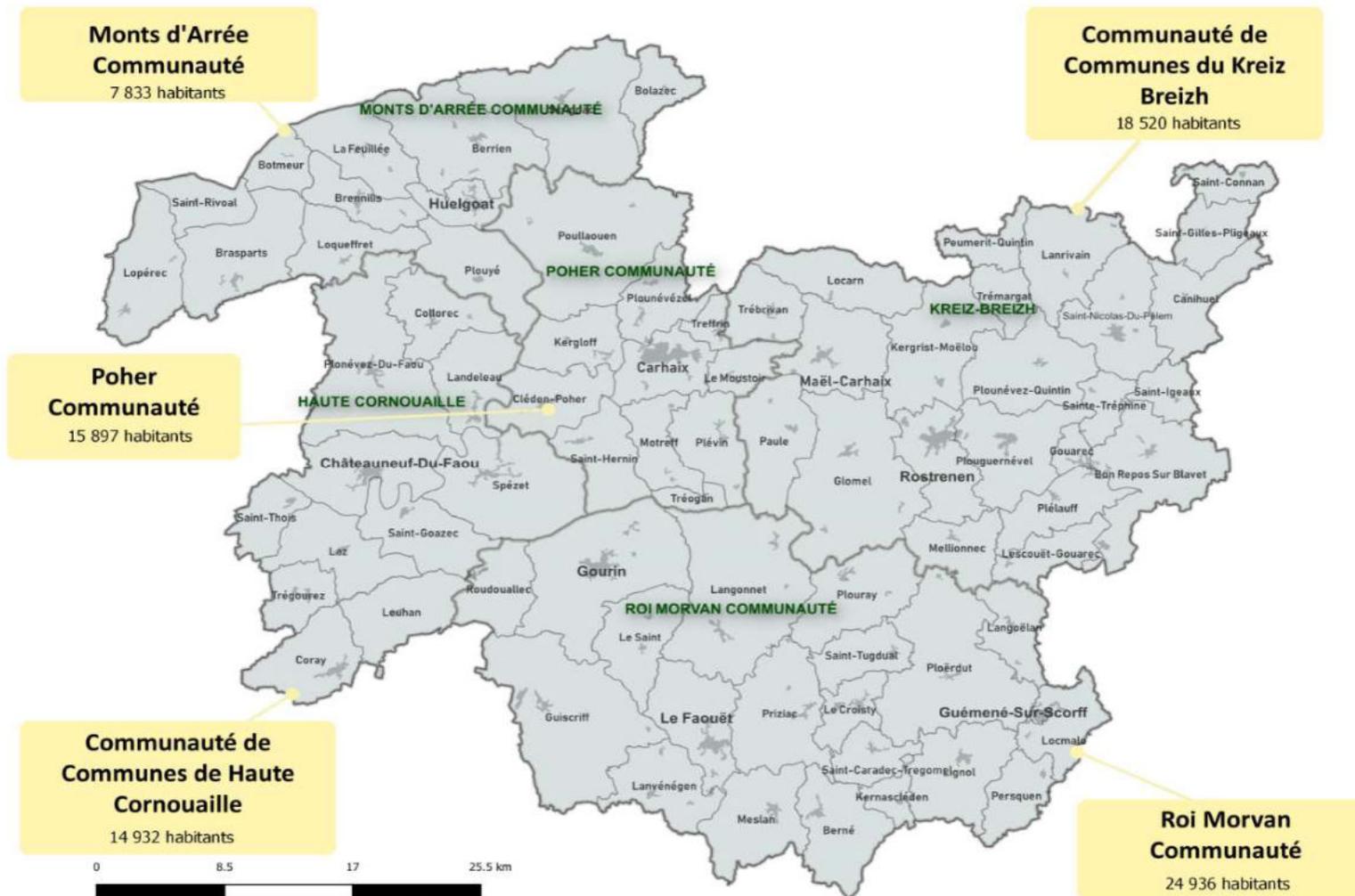
L'Europe s'engage
en Bretagne

Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Introduction

Le Comité Syndical :

→ A convenu de porter une candidature au programme LEADER 2023-2027 à l'échelle des 5 Communautés de Communes du Pays COB



0 8.5 17 25.5 km

Sources : Insee, recensement 2016, Pays COB. Réalisation : Pays COB, août 2019



fonds européen agricole pour le développement rural : investit dans les zones rurales

Introduction

Le Comité Syndical :

- A convenu de préparer cette candidature en appliquant les principes du Développement Local mené par les Acteurs Locaux : élaboration de la stratégie concertée entre acteurs locaux publics (collectivités) et privés (associations, entreprises...) représentatifs des différents secteurs socio-économiques du territoire.
- A ce titre, ont été invités :

Collège Public	Collège Privé
<ul style="list-style-type: none">- L'ensemble des communes du Pays COB- Les 5 Communautés de Communes	<ul style="list-style-type: none">- Membres des commissions Culture, Transition, Emploi-Formation-insertion et Santé du Conseil de Développement- Membres du collège privé du CUP 2014-2022- Structures privées ayant été en contact avec l'équipe technique LEADER- Autres structures représentatives de groupes d'intérêts (consulaires, etc.)

Introduction

Objet de la réunion :

- Prendre connaissance du cadre posé par l'Appel à Candidatures (AAC) régional et des attentes de la Région vis-à-vis des territoires candidats.
- A partir de là, tirer certains enseignements de la programmation 2014-2022 (notamment, en ce qui nous concerne à ce stade, par rapport à l'élaboration de la Stratégie Locale de Développement) pour :
 - bien répondre à la commande de la Région,
 - poser les bases d'un programme LEADER 2023-2027 dynamique et adapté aux besoins du territoire.
- Commencer à échanger sur 2 notions clés au regard du cadre posé par l'Appel à Candidatures : la transition écologique et l'innovation.

Le cadre posé par l'Appel à Candidatures régional

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
(l'Europe investit dans les zones rurales)

L'approche LEADER dans l'AAC



Les Groupes d'Action Locale (GAL) sont au cœur de la démarche LEADER.

Un GAL regroupe des partenaires publics et privés représentatifs des acteurs socio-économiques d'un territoire, pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie locale de développement. L'originalité de la démarche repose sur la forte implication de la société civile, et sur le caractère innovant des démarches.

Le GAL est responsable, sur son territoire, de la sélection des opérations à financer et de l'accompagnement des porteurs de projet.

Un appel à candidatures sélectif

Projection d'enveloppe par GAL				
FEADER/GAL	1M€	1,5M€	2M€	2,5M€
Nombre de GALs	28	19	14	11

Les dotations FEADER par GAL seront déterminées suite à l'analyse des candidatures en fonction de leur qualité (cf. annexe 5 - grille de sélection), de l'étendue de leur périmètre territorial de déploiement, et de la situation du territoire au regard de ses capacités de développement (sur la base de la « carte des capacités territoriales » adoptée par la Région en mars 2021).

A titre indicatif, l'enveloppe par GAL pourra ainsi se situer entre 1 et 2,5 millions d'euros.

Un appel à candidatures sélectif

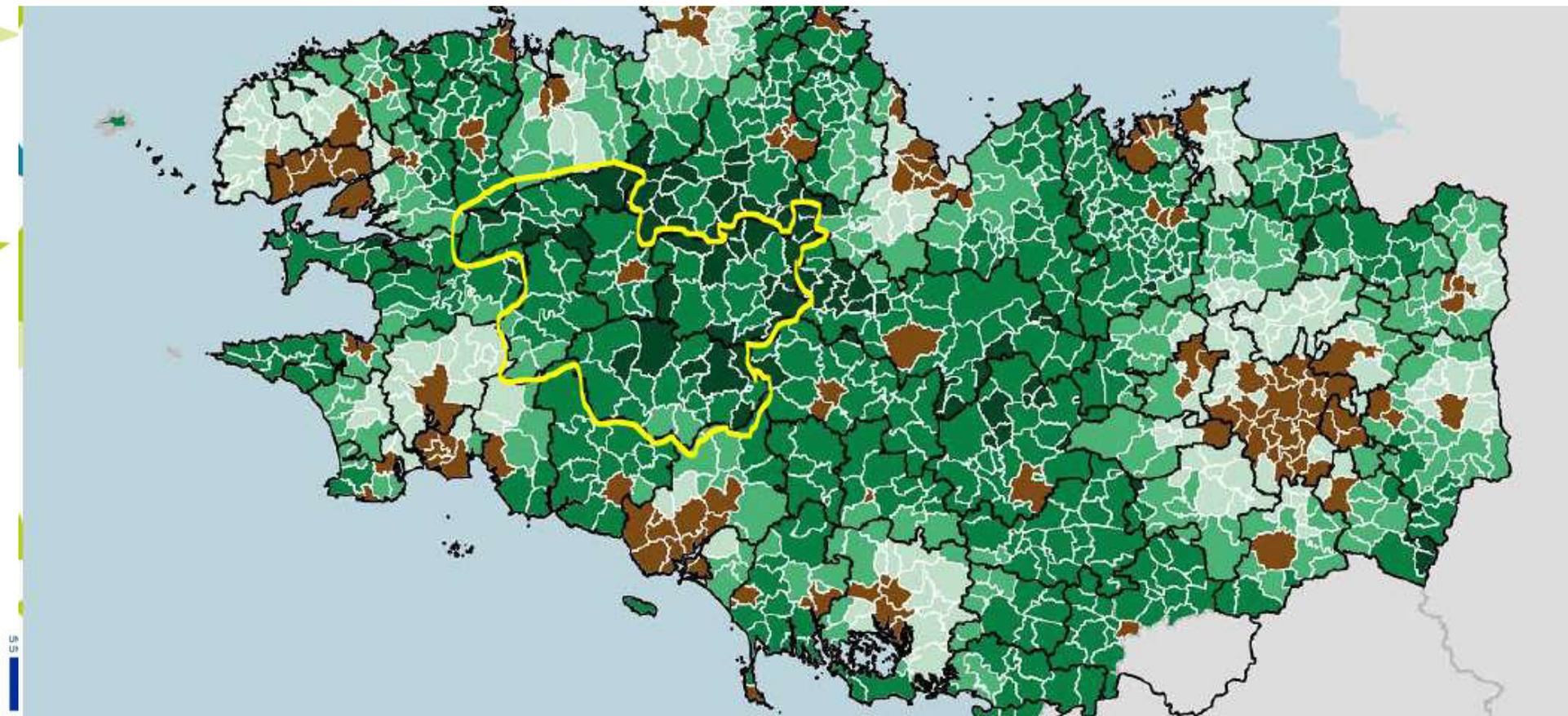
	Coefficient 3	Coefficient 2	Coefficient 1
Stratégie et plan d'action (=16 points)	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse de la stratégie à l'enjeu d'accompagnement des <u>transitions</u> - Prise en compte de la dimension <u>innovation</u> - <u>Priorisation</u> de la stratégie et ciblage du plan d'actions 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Cohérence</u> globale de la stratégie - <u>Caractère opérationnel</u> des fiches actions - <u>Plan de financement</u> 	Justification du <u>choix du périmètre</u> proposé
Gouvernance (=5 points)		<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la <u>concertation</u> dans l'élaboration de la candidature - Méthodes proposées pour assurer et maintenir la <u>dynamique du comité de programmation</u> 	- <u>Représentativité</u> des membres proposés du comité de programmation au regard de la stratégie
Mise en oeuvre et pilotage (=7 points)	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Moyens humains</u> et organisation garantissant la capacité du GAL à assurer l'ensemble des missions relevant de sa responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode proposée pour le <u>suivi</u> stratégique, opérationnel et financier du programme et l'évaluation (en continu et à postériori) 	<ul style="list-style-type: none"> - prise en compte des enseignements des <u>expériences antérieures</u> - Méthode proposée pour la <u>communication</u> autour du programme et la valorisation des actions soutenues

Conditions techniques d'application du programme, précisées dans l'AAC

Ciblage sur les communes rurales (définition INSEE) :

→ Projets d'investissement inéligibles sur la commune de Carhaix

→ Projets de fonctionnement ou d'animation éligibles à condition d'impacter au moins 50% de communes éligibles



Conditions techniques d'application du programme, précisées dans l'AAC

Un modèle de fiche-action à utiliser qui limite certaines décisions :

IV - Bénéficiaires éligibles (section non modifiable)

Sont éligibles les personnes physiques ou morales, publiques ou privées, telles que :

- les collectivités territoriales et leurs groupements
- les établissements publics
- les Groupements d'Intérêts Publics
- les associations
- les organismes consulaires
- les entreprises

Conditions techniques d'application du programme, précisées dans l'AAC

Un modèle de fiche-action à utiliser qui limite certaines décisions :

Plancher/plafond :

Quelle que soit la nature du porteur (public, OQDP, privé) Quelle que soit la nature du projet		
Plancher de subvention FEADER	Obligatoire	Minimum 8000 €
Plafond de subvention FEADER	Optionnel (au choix du GAL)	Minimum 75 000 €

★ Conditions techniques d'application du programme, précisées dans l'AAC

★ 2 mesures de simplification/accessibilité du programme, annoncées dans l'AAC :

- Recours généralisé aux coûts unitaires et aux forfaits
- Mise en place d'avances de FEADER

▶ Pour la période 2023-2027, des mesures de simplification sont en construction, suite aux évolutions réglementaires, sur deux aspects principaux : d'une part, l'allègement des justificatifs de dépenses par le recours plus important aux options de coûts simplifiés (dépenses calculées par des coûts unitaires ou des taux forfaitaires) ; d'autre part, la mise en place d'avances de FEADER dans certains cas.

▶ Toutefois, ces simplifications ne pourront pas concerner tous les dossiers ni toutes les règles, ce qui fait qu'une grande rigueur restera nécessaire pour la constitution et l'instruction des dossiers LEADER.

Retour sur la période 2014-2022

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européens agricoles pour le développement rural.
(Europe investit dans les zones rurales)

Un contexte plus favorable à l'application de l'approche LEADER

2014-2022

Crédits régionaux de la politique territoriale (9,3M€)

ITI-FEDER (1,2M€)

LEADER (1,9M€)

Organe décisionnaire local = Comité Unique de Programmation (CUP)

2023-2027

LEADER

Organe décisionnaire local = Comité de Programmation LEADER (Coprog)

Focus sur la stratégie

1. Partir d'un objectif général de développement clair et orienté, et pas d'une liste de thématiques rassemblées ensuite dans un « fourre-tout » stratégique :

- Permet de décliner l'orientation stratégique voulue dans chacune des thématiques abordées, et de donner de la cohérence à l'ensemble
- Faciliter l'appropriation de la stratégie par les acteurs relais (chargés de missions des EPCI, têtes de réseaux, membres du GAL, etc.)
- Permet de créer des outils d'évaluation en phase avec les objectifs, et pertinents par rapport aux objectifs opérationnels portés par l'ensemble des fiches actions.

Focus sur la stratégie

Analyse du Comité technique et du comité de sélection de la candidature Leader

→ une note de 84 /151

Les notes attribuées allant de 127 à 64

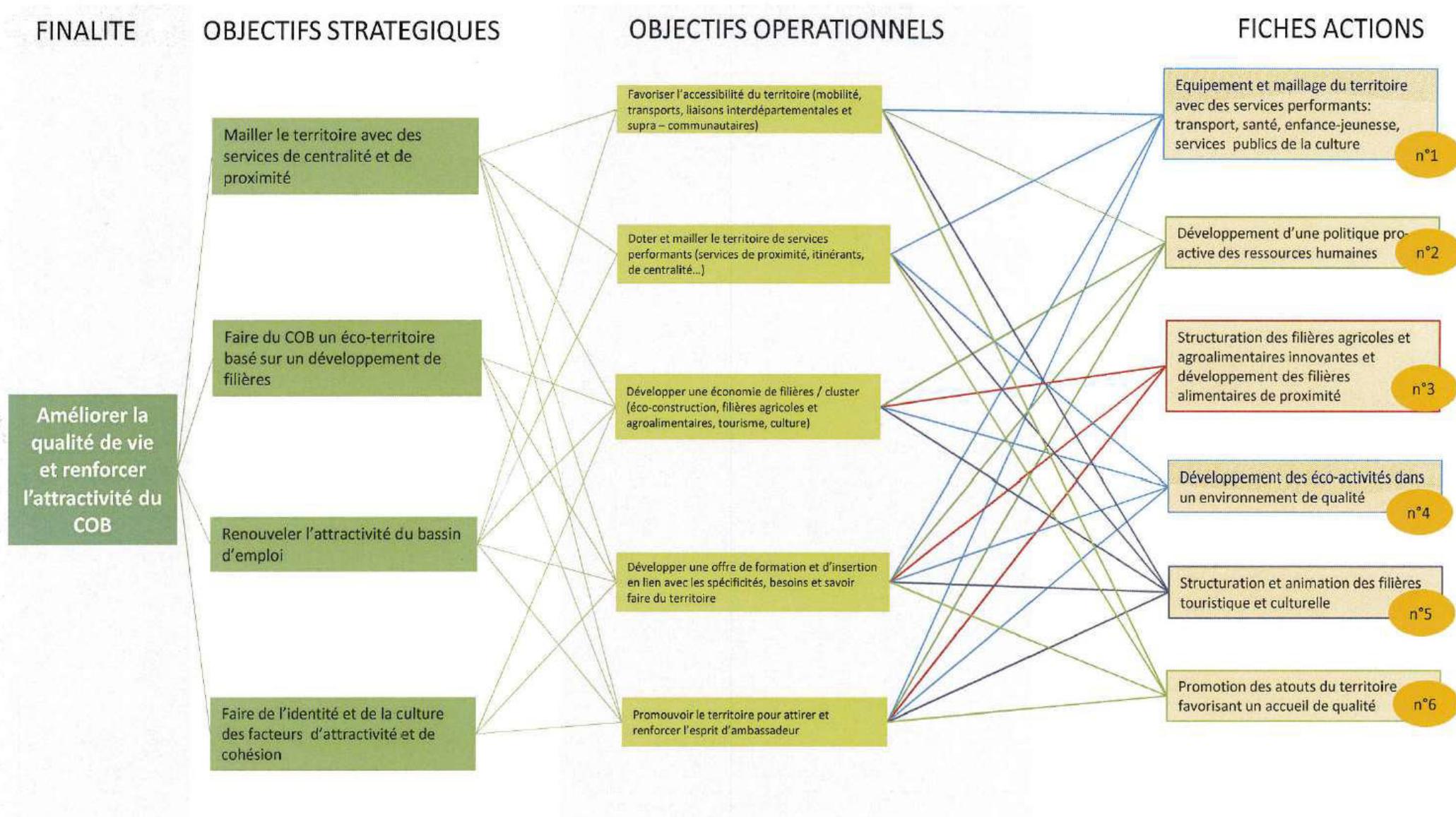
→ Avis global synthétique :

- Candidature respectant les attendus de Leader sans ambition particulière
- Une stratégie « morcelée », sans fil rouge démontrant une faible cohérence de définition de stratégie Leader

→ Recommandation

- La stratégie Leader devra faire l'objet d'une priorisation plus importante
- La fiche 1 devra probablement être retravaillée, celle-ci étant très (trop) large et représentant une part conséquente du budget sollicité.

Focus sur la stratégie



FINALITE

S'adapter aux mutations sociales et économiques pour maintenir la qualité de vie et renforcer l'attractivité du COB

Piliers du projet de territoire

Mailler le territoire avec des services de centralité et de proximité

Faire du COB un éco-territoire basé sur un développement de filières

Renouveler l'attractivité du bassin d'emploi

Faire de l'identité et de la culture des facteurs d'attractivité et de cohésion

OBJECTIFS STRATEGIQUES

Répondre aux mutations sociales par le développement de services innovants

Adapter les ressources humaines et les compétences aux mutations économiques et sociales du territoire

Adapter et développer l'économie de filières pour répondre aux mutations économiques

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Apporter des réponses aux problématiques de santé et de l'offre de soins en COB

Développer la notion de citoyenneté et l'autonomie des jeunes

Répondre aux besoins des familles dans le domaine de la petite enfance

Développer l'accès aux services culturels

Adapter les services de transports et de mobilité aux besoins de la population

Aller vers une montée en compétences des ressources humaines du territoire

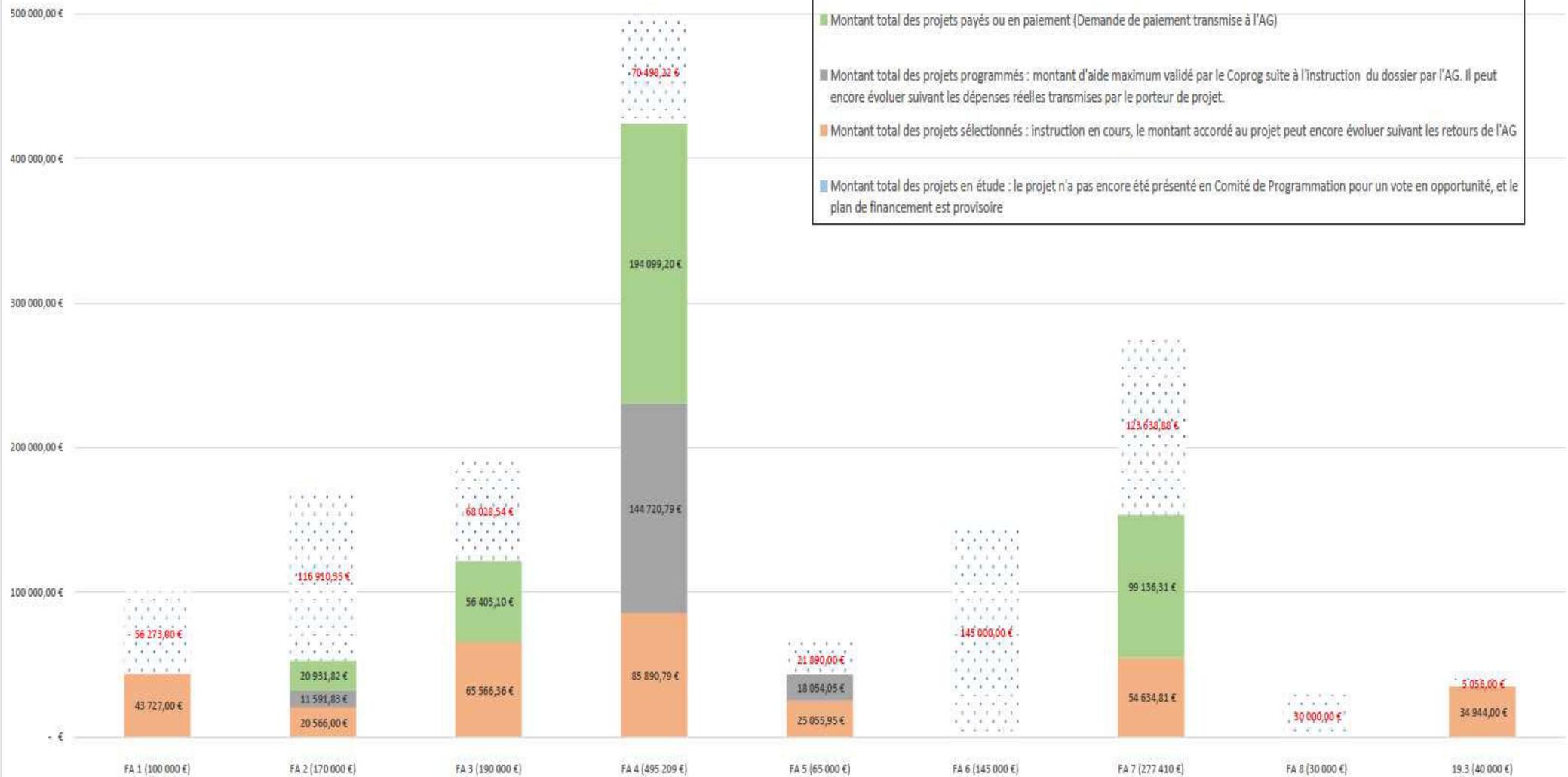
Soutenir la dynamique entrepreneuriale et sensibiliser aux nouvelles formes de gouvernance (ESS)

Poursuivre la structuration des filières liées aux éco-activités

Développer une filière touristique « Cœur de Bretagne Kalon Breizh »

Favoriser collectivement l'installation, la reprise et la transmission d'activités agricoles

Arbre à objectifs - Candidature Leader 2014-2020 - Version 2



1. Répondre aux mutations sociales par le développement de services innovants

- L.1 Apporter des réponses aux problématiques de santé et d'offres de soins en COB
- L.2 Développer la notion de citoyenneté et l'autonomie des jeunes
- L.3 Agir sur l'isolement en milieu rural
- L.4 Développer l'accès aux services culturels

2. Adapter les ressources humaines et les compétences aux mutations économiques et sociales du territoire

- L.5 Agir sur la montée en compétences des ressources humaines du territoire et soutenir la dynamique entrepreneuriale

3. Adapter et développer l'économie de filières pour répondre aux mutations économiques

- L.6 Poursuivre la structuration des filières liées aux éco-activités
- L.7 Développer une filière touristique "Coeur de Bretagne Kalon Breizh"
- L.8 Faire de l'agriculture une activité que se démarque et favoriser collectivement l'installation, la reprise et la transmission d'activités agricoles

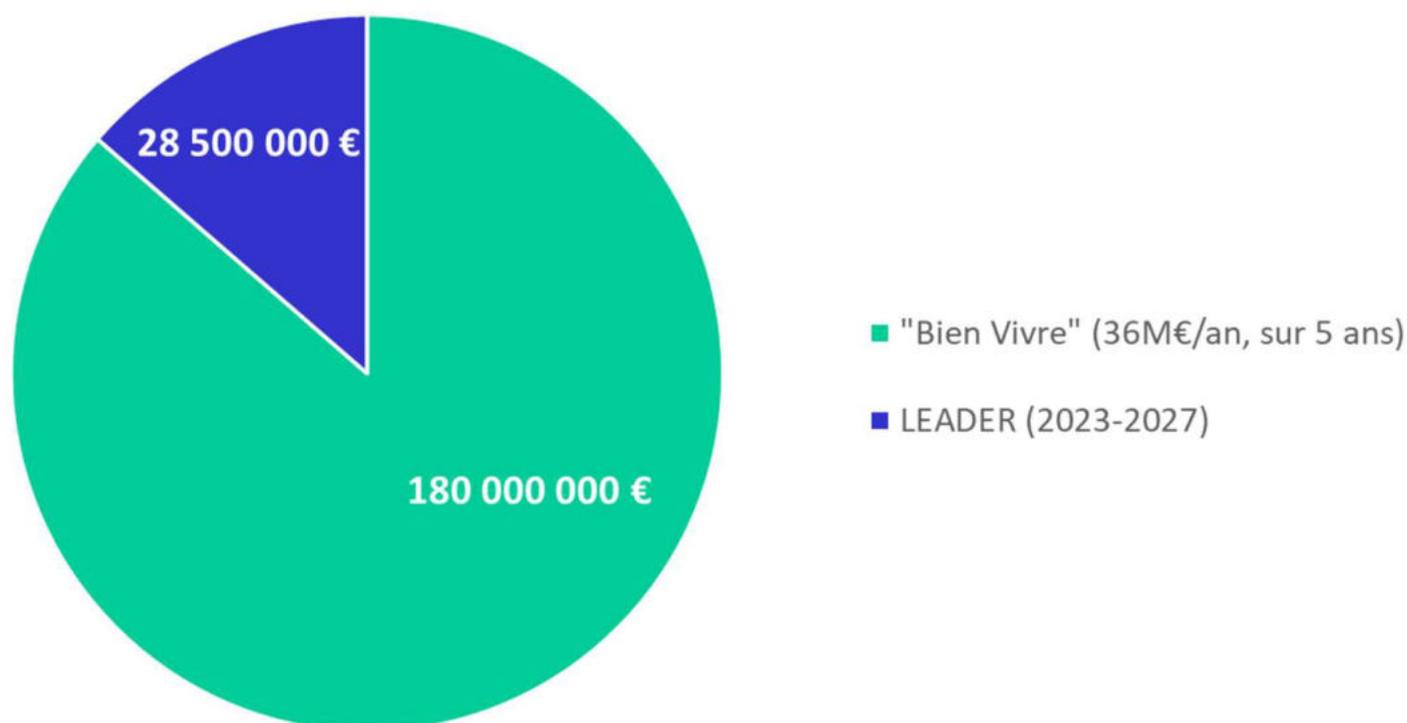
	Montant total	Taux /enveloppe globale
Projets payés ou en paiement	370 572,43 €	24%
Projets programmés	174 366,67 €	12%
Projets sélectionnés	330 384,91 €	22%
Enveloppe restante	637 294,99 €	42%
Enveloppe globale	1 512 619,00 €	

	Nombre de projets	MO Privés	MO Publics
Projets payés ou en paiement	9	4	5
Projets programmés	3	3	0
Projets sélectionnés	14	8	6
Total	26	15	11

Focus sur la stratégie

2. Penser à la complémentarité entre les différents programmes d'aide

→ cohérence entre objectifs et moyens



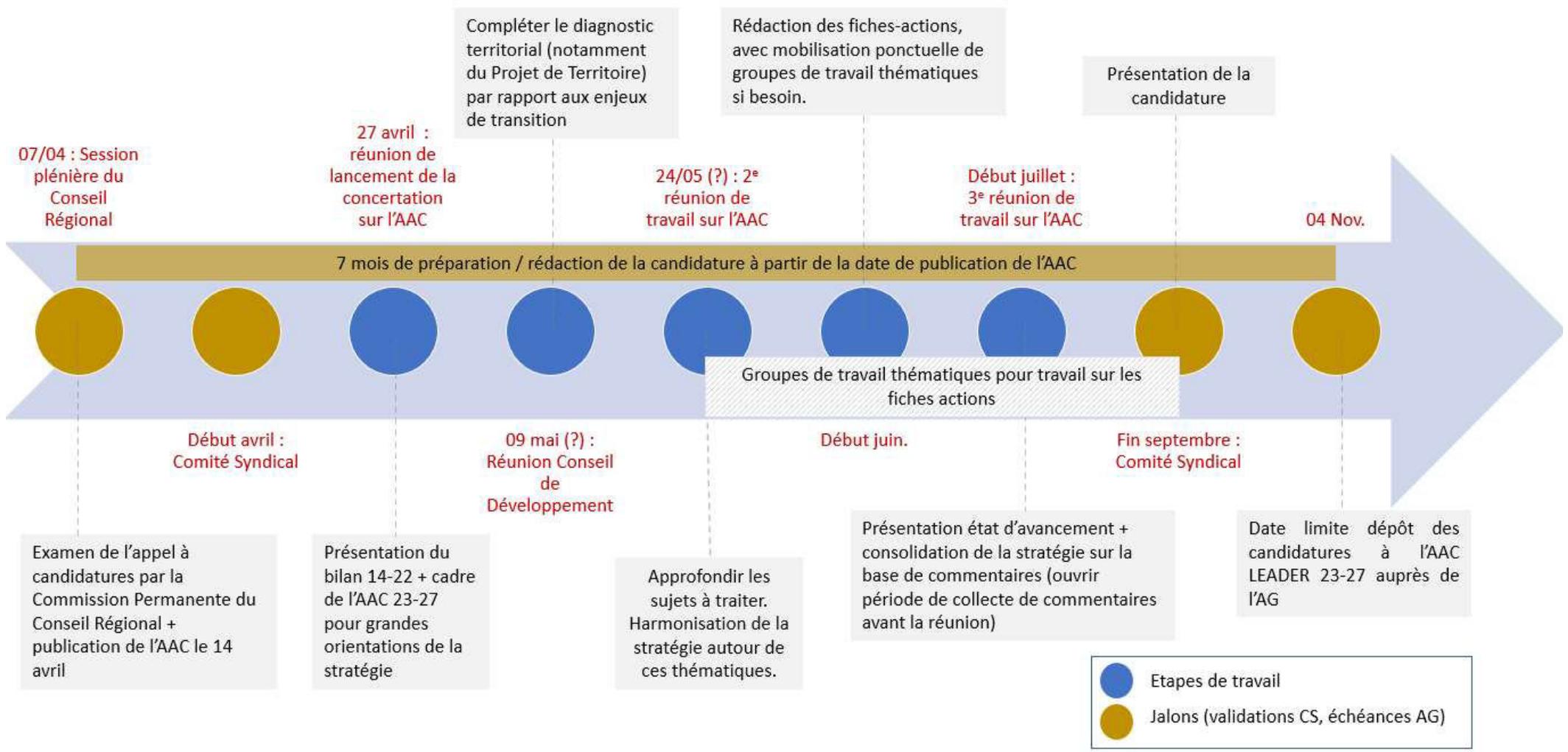
Montants comparés entre LEADER et les fonds régionaux de la politique territoriale sur la durée de la programmation (5 ans) et à l'échelle de la Région

Focus sur la stratégie

Quelques idées clés :

- Faire une stratégie c'est partir d'une finalité, et non pas de moyens disponibles.
- La stratégie LEADER ne peut pas tout régler :
« Cohérence entre objectifs et moyens ».

Les étapes d'élaboration de la stratégie



Un projet de territoire : Objectif 2040

Axe 1 : Renforcer l'identité culturelle centre-bretonne

- A) Atout du territoire = bonne préservation et transmission du **patrimoine matériel et immatériel**. Facteur de cohésion sociale et territoriale à entretenir.
- B) Préserver l'**authenticité des paysages**.
- C) **Tourisme et activités physiques**. Développement du sport-nature
 - D) Entretenir et développer la capacité des interco à faire avec les acteurs associatifs du territoire --> agilité, réactivité, proximité

Axe 2 : Cultiver l'art de vivre en ruralité

- A) Conforter le **maillage des services de proximité** en s'appuyant sur les noyaux urbains existants
- B) **Adapter et réhabiliter l'habitat ancien** au contexte actuel (ménages plus petits, vieillissement de la population, inefficience énergétique, etc.)
- C) Faciliter et diversifier la **mobilité**
- D) Garantir l'**accès aux services de santé** : CHRU Brest-Carhaix, prévention-santé par le CLS, etc.
- F) Terminer le **maillage numérique** du territoire

Centre Ouest Bretagne : Objectif 2040

Axe 3 : Préserver une nature pleine de ressources

- A) Accompagner la **transition écologique des activités agricoles**
- B) **Production ENR** amplifiée (filrière bois, réduction de la conso, soutenir le développement des actions de l'ALECOB, etc.)
- C) Une **économie plus circulaire**
- D) Préservation des **ressources en eau**
- E) Préserver la **biodiv et les milieux naturel**

Axe 4 : Soutenir une économie diversifiée, innovante, créatrice d'emploi

- A) Elargir l'**offre de formation** : permettre l'adaptation des compétences aux besoin des entreprises, en développant des formations qualifiantes, faciliter l'accès à l'enseignement supérieur (campus connecté)
- B) Soutenir la **création et la transmission d'entreprises**
- C) Améliorer les **conditions d'accueil** (développement ou rénovation d'infrastructures, ZAE, et autres missions de dév éco)

Débat mouvant

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européens agricoles pour le développement rural.
(Europe investit dans les zones rurales)

Le Pays COB est victime du changement climatique ?

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
(l'Europe investit dans les zones rurales)

Est-ce que vous vous sentez
responsables de ce qui se passe ?

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
l'Europe investit dans les zones rurales

Avez-vous envie d'agir pour
préserver votre territoire ?

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
l'Europe investit dans les zones rurales

La quantité de ressources disponibles et/ou utilisée sur le Pays COB est-elle illimitée ?

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
l'Europe investit dans les zones rurales

La transition est synonyme de
sobriété

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
l'Europe investit dans les zones rurales

Installer des panneaux solaires sur le toit de la mairie,
est-ce un projet LEADER en lien avec la transition ?

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
L'Europe investit dans les zones rurales

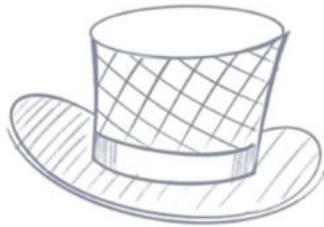
Une entreprise installe une unité de production d'hydrogène à partir de biomasse agricole sur le territoire.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



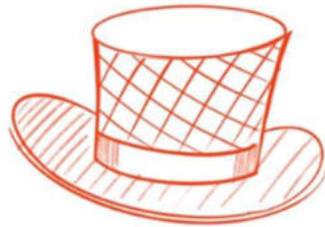
L'Europe s'engage
en Bretagne / Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural
l'Europe investit dans les zones rurales

Public et privé s'associent au sein d'une structure coopérative, pour produire, à partir des ressources du territoire (biomasse issue des déchets forestiers), un biocarburant distribué localement.



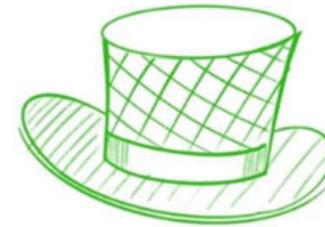
NEUTRALITÉ

Faits, chiffres, informations
dénudées d'interprétation



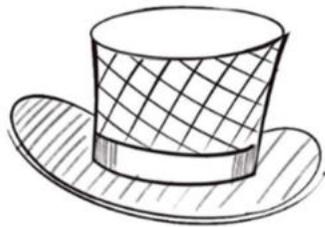
ÉMOTIONS

Intuitions, sentiments,
impressions, pressentiments



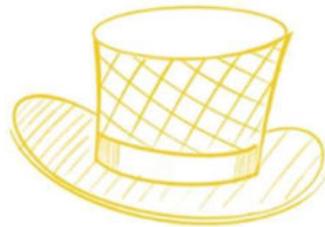
CRÉATIVITÉ

Fertilité des idées, aucune censure,
idées farfelues, provocantes



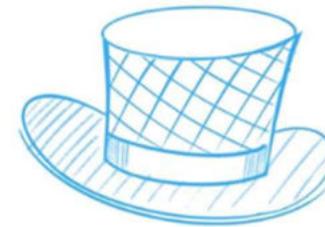
PESSIMISME

Prudence, dangers, risques,
objections, inconvénients



OPTIMISME

Critique positive,,
rêves, espoirs,
commentaires constructifs



ORGANISATION

Canalisation des idées, rigueur,
discipline, solution à retenir